

Communiqué du Conseil de la concurrence relatif au projet de concentration économique concernant la prise par la société « Allianz SE » du contrôle exclusif indirect de la société « Poseidon Holdco SAS »

Conformément à l'article 13 de la loi n° 104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils sont modifiés et complétés, le Conseil de la concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n° 2-14-652 pris pour l'application de la loi n° 104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence, tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernés :

- **L'acquéreur indirect :** la société « Allianz SE ».
- **L'acquéreur direct :** la société « PIMCO LLC ».
- **La cible :** la société « Poseidon Holdco SAS ».

Nature de l'opération

- Prise de contrôle exclusif indirect.

Secteurs économiques concernés

- Secteur de la fabrication et fourniture de terminaux de paiement sur point de vente (POS).
- Secteur de la fourniture des solutions d'acceptation de paiement et de la gestion de terminaux POS.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 21 septembre 2026.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION

FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la concurrence a reçu la notification d'un projet de concentration économique consistant en la prise du contrôle exclusif de la société « Poseidon Holdco SAS » par des fonds gérés, conseillés ou sous-conseillés par la société Pacific Investment Management Company LLC (« PIMCO LLC »). « PIMCO LLC » est une filiale indirectement détenue majoritairement par la société « Allianz SE ».

« Allianz SE » est une société européenne constituée selon le droit allemand, cotée à la bourse de Francfort (XETRA), immatriculée sous le numéro HRB 164232 au Tribunal de Munich, et dont le siège social est situé au Königinstrasse 28, 80802 Munich, Allemagne. « Allianz SE » est active dans le secteur de l'assurance ainsi que dans la gestion d'actifs dans plus de 70 pays, ses activités les plus importantes étant concentrées en Europe.

« PIMCO LLC » est une société à responsabilité limitée constituée selon le droit américain, immatriculée sous le numéro 3223023 au registre de commerce du Delaware, et dont le siège social est situé au 838 Walker Road Suite 21-2, Dover, Delaware 19904, Etat Unis.

« Poseidon Holdco SAS. » est une société par actions simplifiée constituée selon le droit français, immatriculée sous le numéro 909 465 700 RCS Nanterre, et dont le siège social est situé au n° 16, Place de l'Iris, Tour Cb21, 92400 Courbevoie, France. « Poseidon Holdco SAS » est un fabricant et fournisseur mondial de terminaux de paiement sur point de vente (POS) ainsi que de solutions et services d'acceptation de paiement connexes, y compris de logiciels et d'applications pour terminaux de paiement fournis aux banques, aux acquéreurs, aux prestataires de services de paiement et aux commerçants.

Fait à Rabat, le 10 septembre 2026